

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

ÉTÉ 2022



Maillon essentiel du quotidien des familles, la restauration scolaire se modernise

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

C'est l'été. Les cartables des élèves sont rangés. Les louches et les écumoières sont remises, le restaurant scolaire ferme ses portes.

La restauration scolaire est un service proposé aux élèves des écoles. Notre volonté sera toujours qu'elle réponde au mieux aux besoins des familles.

Nous confirmons notre choix d'une production sur site avec notre équipe d'agents pilotée par Madame Anne ADAM. Au-delà de la qualité des repas préparés sur place, cette organisation permet plus d'agilité et de réactivité pour adapter les plats aux goûts des enfants. Elle offre aussi plus de souplesse aux parents qui peuvent inscrire leurs enfants jusqu'au matin du jour du repas. Pour améliorer encore le service, les tickets disparaîtront à la rentrée prochaine. Un site Internet dédié permettra l'inscription des élèves et une facturation éditée en fin de période sera payable en ligne.

La modernisation de la cuisine permet de répondre aux exigences sanitaires mais favorise aussi les possibilités de préparer les plats à partir de produits bruts.

La salle de restauration n'est pas oubliée, des travaux, notamment d'insonorisation, ont été réalisés pour absorber les décibels délivrés, parfois avec virtuosité, par les enfants. Les repas se déroulent ainsi dans une ambiance sonore plus confortable. Notre restaurant scolaire doit pouvoir répondre aux enjeux de demain : limiter les déchets, éliminer les plastiques, favoriser les circuits courts et les produits issus de l'agriculture biologique, mais surtout il doit être un service financièrement abordable pour les parents.

De nombreuses manifestations et fêtes sont à nouveau proposées par les associations gervinoises. Beaucoup d'entre elles sont à la recherche de bénévoles. Osez leur proposer votre participation. Leurs activités sont très épanouissantes et valorisent des temps conviviaux que vous apprécierez.

Je vous souhaite de passer un bel été en famille et entre amis.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal – Réunions des 28 février et 4 avril 2022

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Vote du taux des impôts locaux

Pour l'année 2022, les taux des impôts locaux augmenteront de 0,5 % passant à :

- Taxe Foncière Bâtie : 43,29 % ;
- Taxe Foncière Non Bâtie : 52,95 %.

Mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre d'un passeport pour l'accession – année 2022

Le Conseil départemental de la Vendée a modifié son programme « Eco-PASS » en supprimant l'éligibilité aux opérations neuves (achat terrain et construction, VEFA et location accession) et en ne conservant que les opérations d'acquisition suivies d'une amélioration énergétique.

Pour ce qui la concerne, la commune continuera à apporter une aide forfaitaire de 1 500 € aux ménages respectant les conditions suivantes :

- les ressources du ménage ne dépassent pas les plafonds de ressources du prêt à taux zéro ;
- le ménage doit être primo-accédant au sens du prêt à taux zéro (ne pas avoir été propriétaire dans les deux dernières années de sa résidence principale) ;
- le ménage construit un logement neuf respectant la RT2012 en vue de l'occuper à titre de résidence principale sur la commune de Saint-Gervais.

Exceptionnellement, le nombre de primes, pour l'année 2022, sera de six ; le double de l'année précédente.

L'ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie, association conventionnée par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable) continuera à recevoir les candidats à l'accession dans le cadre d'un rendez-vous personnalisé.

Aide en faveur de l'Ukraine

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine depuis plusieurs semaines et sensible aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de Saint-Gervais a apporté son soutien en faisant un don d'un montant de 500 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA VOIRIE ET DE L'URBANISME

Convention avec ESNOV

La commune recourt à l'association ESNOV pour l'entretien d'une partie de ses espaces verts. Pour Saint-Gervais, il s'agit non seulement de bénéficier de la prestation d'ESNOV mais aussi de participer à sa mission. Le but de l'association est, en effet, de redonner confiance à des personnes en situation d'éloignement de l'emploi.

CONSULTATIONS – ANNÉE 2022

Travaux de fauchage, lamier et débroussaillage

Après consultation, c'est l'entreprise JP3T de Châteauneuf qui effectuera les travaux de fauchage, lamier et débroussaillage pour un montant de 21 445 € HT. À noter que le fauchage s'effectue en général une fois par an afin de favoriser la biodiversité.

Entretien des chemins

Après consultation, c'est l'offre de l'entreprise GAUTIER NAULEAU de Sallertaine qui a été retenue pour réaliser les travaux d'entretien des chemins pour un montant de 11 250 € HT.

Aménagement sécuritaire carrefour RD 28 Choix des entreprises

Afin de réaliser les travaux d'aménagement du carrefour de la RD 28 et après consultation, c'est l'entreprise BODIN SAS qui réalise les travaux de voirie pour un montant de 175 814,73 € HT et le groupement d'entreprises SAS SVEM/SAS ASR qui effectue les travaux de signalisation pour un montant de 11 620,00 € HT.

Travaux église – Année 2022

En 2022, les travaux de restauration extérieure de l'église se poursuivent avec une nouvelle tranche qui concerne la façade ouest et la nef. Les travaux sont réalisés par l'entreprise BENAITEAU pour un montant de 27 207,86 € HT.

« SAPL (Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée)

Outil d'ingénierie publique initié par le Conseil général de Vendée et l'Association des maires de Vendée, l'Agence de services aux collectivités locales a d'abord permis de compenser la disparition de l'Atesat (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

Agissant comme un véritable prolongement des services du département, la SAPL a permis de mutualiser un personnel qualifié qu'elle met ainsi à disposition des communes qui ne disposent pas des services adaptés. « L'enjeu est particulièrement important dans un contexte de réglementations de plus en plus complexes »

L'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée est le partenaire opérationnel des communes de Vendée »

De partenaire opérationnel il est devenu omniprésent, et par réflexe sollicité sans véritable réflexion ni mise en concurrence que l'on pourrait attendre d'une municipalité soucieuse de l'aménagement de son territoire et sa gestion financière.

Il existe d'autres moyens pour arriver aux mêmes résultats (sollicitation des habitants sur leurs besoins, concours d'architectes et d'ingénierie ...) qui donne lieu à l'exécution de prestations déterminées par le règlement du concours et destiné à permettre à un jury de se prononcer sur les projets, en vue de la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre.

De fait il n'en est rien pour St Gervais ce que nous dénonçons fermement, et votons contre à chaque sollicitation de cette société sollicitée sans réelle mise en concurrence par exemple lors de la mise en sécurité du carrefour de la rue de la ramée, du Fief Sauzin, Champ du moulin et de la D28 en provenance de Chateauneuf ; le futur aménagement du parking de la mairie ; le centre bourg avec la mise en place de piliers gris dont une grande partie est endommagés

Autre sujet : l'eau et l'énergie

Nous pensons que nous ne devons plus subir mais être précurseur dans différents domaines

La situation préoccupante de notre territoire doit nous amener à réflexion et à changer nos modes de consommation sur plusieurs points.

Par exemple la mise en place d'un règlement communal pour toutes constructions qu'elles soient publiques ou privées sur la récupération de l'eau pour les usages domestiques (toilettes, lave-linge ...)

Etre précurseur dans la réalisation d'éco lotissement : maison bois, énergie solaire, micro station d'épuration collectives, composteur communal...

Tenir compte de l'évolution des moyens de déplacements en aménageant des points de charge pour les véhicules électriques : plan de circulation pour les déplacement doux (vélos ou autres deux roues vertueux), mise à disposition d'un véhicule pour déplacements collectifs de proximité.

Repenser nos modes d'approvisionnement par exemple en aménageant des points de proximités pour les circuits courts.

Si nous étions décisionnaires sur les projets qui nous sont proposés et non pas juste une chambre d'enregistrement lors des conseils municipaux, nous nous projeterions sur les années à venir.

De quoi aurons besoin nos administrés vis à vis de l'évolution de notre société : être visionnaire sur le monde qui nous entoure et les technologies qui vont avec. Augurer l'avenir de notre commune c'est être en accord avec son temps et ne plus fonctionner sur des modes passésistes.

Avoir le courage de ses décisions, c'est surtout d'être force de proposition, visionnaire et être à l'écoute des administrés

En vous souhaitant un été radieux.

Liste Réinventons Saint-Gervais

Maillon essentiel du q la restauration sco

**Le restaurant scolaire fait partie intégrante de la vie quotidienne des familles installées à Saint-Gervais-les-Bains. Depuis sa création
Municipale depuis la rentrée 2008, la cantine s'est peu à peu modernisée afin d'o**

Située entre l'église et l'école privée Notre Dame de Bordevert, le service de restauration scolaire a connu de nombreuses évolutions. Objectif pour la commune ? Faire profiter les élèves gervinois d'un service de restauration de qualité, dans un environnement sain et serein, tout en offrant aux agents de bonnes conditions de travail. C'est ainsi qu'au fil des années, la cantine a connu de multiples améliorations dont la rénovation du mobilier et la modernisation de la cuisine. Prochaine étape dès septembre prochain : faciliter le quotidien grâce à la facturation en ligne.

Une plateforme simple d'accès pour réaliser toutes les démarches en ligne

Le 17 mai dernier, la municipalité avait réuni les parents pour présenter le nouvel outil de gestion de la cantine. Dès la rentrée prochaine en effet, exit les tickets papier ! Ce sera donc Belami de la société VIP Concept – une suite de logiciels spécialisés dans la gestion des accueils et des activités dédiées aux collectivités – qui permettra de réaliser toutes les démarches liées au service de restauration scolaire. Choisi notamment pour sa grande facilité de prise en main, Belami prend en charge l'inscription, le pointage des présences ainsi que la facturation des repas.

À partir d'un simple portail présentant trois blocs : « mes inscriptions », « ma famille » et « mes factures », les usagers pourront accomplir toutes les formalités nécessaires en quelques clics, notamment l'inscription aux repas. En la matière, l'équipe municipale a d'ailleurs souhaité conserver la souplesse jusqu'à présent de mise. « Grâce à la présence de la cuisine sur place, nous pouvons être très accommodants quant à l'inscription des enfants. Nous souhaitons conserver cela » explique M. le Maire, Richard SIGWALT. C'est ainsi que les familles auront jusqu'à 8 heures, le jour même, pour cocher (ou décocher) la présence de leur enfant au déjeuner dans le logiciel. La facturation, quant à elle, interviendra en début de mois et le paiement pourra être réalisé par internet en se connectant au site payfip.gouv.fr.

Du côté de la mairie, même commodité puisqu'il n'y aura plus de manutention de tickets papier et que le pointage des enfants présents sera effectué sur tablette.

À noter que pour les élèves scolarisés à l'école publique des Guernovelles, le logiciel assurera également les inscriptions et la facturation de l'accueil périscolaire.



De gauche à droite : Bénédicte, Christine, Mirella, Anne et Armelle

quotidien des familles, laire se modernise

ées à Saint-Gervais. Chaque jour, ce sont, en effet, près de 160 enfants qui y déjeunent.
offrir un service professionnel, un lieu dans lequel il fait bon manger et travailler.

Des investissements dans le matériel et le mobilier pour un plus grand confort

Si à la rentrée 2013, l'extension construite accueillait une nouvelle cuisine, l'année 2015 connaissait deux investissements pour le confort des enfants et du personnel : la pose de panneaux isophoniques dans la salle pour en améliorer l'acoustique et l'installation d'un piano de cuisson. Tout récemment, c'est la loi EGalim* qui a permis de réaliser des améliorations dans le restaurant. En effet, grâce au plan de soutien des cantines scolaires, Saint-Gervais a pu investir dans du matériel professionnel pour sa cuisine : achat d'une chambre froide négative pour un meilleur respect des températures de conservation et plus de praticité de rangement, d'une armoire de maintien en température qui permet de ne plus faire réchauffer les plats, de



Anne, sortant un plat
de l'armoire chauffante



Anne et Armelle
en cuisine

tables en inox neuves, de bacs gastronomiques (en remplacement des contenants en plastique) ainsi que deux robots de coupe très performants donnant la possibilité aux cuisinières de réaliser une plus large palette de recettes.

La salle, de son côté, a pu profiter d'un réagencement. Finalités : Atténuer le bruit et rendre le travail des agents moins difficile. Ainsi, ce sont des tables insonorisantes – avec des plateaux contenant une âme en liège – et des chaises en aluminium très légères – s'accrochant d'un simple geste aux tables et facilitant le ménage de la pièce – qui ont été installées.

Au total, la subvention France Relance couvre 70 % du matériel subventionné, soit 11 750 € des 15 600 € investis.

Une équipe complète pour prendre soin des élèves au moment du déjeuner

Salade fêta, carottes râpées, feuilleté comté, lasagnes ricotta/épinards, pizza royale... Dans leur assiette, les enfants bénéficient de repas équilibrés cuisinés sur place à partir de produits bruts, pour une part biologique et locaux. En cuisine, ce sont Anne ADAM, cuisinière et responsable de la restauration scolaire, secondée par Armelle PETIGAS qui mitonnent les petits plats aux élèves. En salle, Mirella PAPIN, Bénédicte VADON – qui partira à la retraite en septembre –, Christine BROSSARD et Vanessa TORTORICI font la mise en place, dressent le couvert, accompagnent et surveillent les enfants pendant leur repas. Chaque jour, ils sont en effet 160 à fréquenter les lieux ! La restauration est donc organisée en deux services : un par école, les élèves de Notre Dame de Bordevert succédant à ceux des Guernouvelles.

Mercredi 24 août et lundi 29 août de 9 h à 12 h, deux permanences auront lieu en Mairie afin d'accompagner les parents qui le souhaitent dans la prise en main du portail familles.



Mirella et Bénédicte au service

*La loi EGalim a pour objectif est de rémunérer plus justement les producteurs agricoles en renforçant la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits et en favorisant une alimentation saine et durable pour tous.



Les musiques des groupes Aloubi, L'Her Canards Sauvages, le duo BADEAU-PITRA et sur le chant dansé de Maurice ARTHUS. Une soirée très appréciée et un beau succès !

Bal traditionnel

En mars et avril, le « Printemps du Marais » s'est invité à la médiathèque avec une exposition (prêtée par le Syndicat mixte de la baie de Bourgneuf – SMBB) et diverses animations : sorties « élevage et biodiversité » avec le SMBB, « l'eau dans le marais » avec le SMBB et L'ASA du Dain, « parole de maraîchin » avec Jean-Pierre BOUTOLLEAU. Le samedi 23 avril, en clôture des animations, la médiathèque en partenariat avec l'APEG (association des parents d'élèves de l'école publique), a organisé un bal traditionnel. Entre 20 et 21 h, environ 80 personnes se sont initiées aux danses traditionnelles avec Adèle DRU et Héloïse BUTON avant de mettre en pratique les conseils reçus. En tout, 223 personnes sont venues danser sur

Jeux m'éclate

Samedi 7 mai entre 15 h et 19 h, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la médiathèque pour un après-midi jeux. L'animation, proposée en partenariat avec l'ASSOLI, offrait un large choix de divertissements pour tous avec un espace petite enfance, des jeux de plateau, pions, cartes, stratégie et également des jeux en extérieur. Deux temps forts ont eu lieu : à 16 h 30 avec le jeu Zombi'kids pour les enfants de 6 à 10 ans et à 17 h avec le jeu Zombicide pour un public ado/adulte.

Petits et grands ont pris plaisir à se retrouver et s'amuser ensemble.



27^e Salon du livre de Saint-Gervais

Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai furent de grands moments !

Le 27^e Salon du Livre de Saint-Gervais se tenait, cette fois, dans la salle de sports, colorée et fleurie, et dans la salle des Primevères. Cinquante auteurs régionaux étaient présents ainsi que deux grands invités parisiens : le chanteur Yves DUTEIL et la comédienne Stéphanie BATAILLE. Mais à Saint-Gervais, les auteurs ne restent pas derrière leurs tables. Dans le coin animations, ils échantent avec le public, débattent, déclament, content pour les enfants et chantent...

De beaux moments d'émotion ont ainsi émaillé tout le week-end. Le public ne fut pas déçu : sans doute, le salon le plus fort des cinq dernières années.



Festiv'école

Après deux ans d'absence, l'Association des Parents d'Élèves des Guenouvelles, organisait le 11 juin 2022 le Festiv'école.

Le soleil étant au rendez-vous de nombreux parents et curieux sont venus tout au long de l'après-midi. Les enfants ont pu se divertir sur les stands, tels que le chamboule-tout, la pêche au canard, le tir au playmobil, etc... Les parents quand à eux ont pu visiter l'école, guidés par les élèves de la classe de CM, où ils ont pu réaliser le travail accompli tout au long de l'année, par leurs enfants, sous l'impulsion de l'équipe enseignante.

La journée s'est terminée par le tirage au sort de la tombola, où de nombreux lots étaient à gagner (ordinateur portable, cookeo, etc..).

Enfin, l'équipe de l'APEG tient à remercier tous les nombreux bénévoles, la mairie, ainsi que tous les commerçants et artisans, qui ont permis après deux années d'absence de relancer ce rendez-vous important, clôturant une année de dur labeur pour les enfants.



À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 19 septembre et 17 octobre à 20 heures en salle du Conseil.

Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La médiathèque sera fermée le jeudi 14 juillet.
La mairie sera fermée le jeudi 14 juillet, les samedis 16, 23 et 30 juillet ainsi que les samedis 6, 13 et 20 août.

Urbanisme - Démarches en ligne

Permis maison accordés de mars à juin 2022

Nom	Adresse du terrain
M. et M ^{me} Philippe et Marie-Odile VAUSSOUE	3 rue de la Fontaine
M. Fabrice GUILLERM et M ^{me} Virginie LALLOUETTE	11 rue du Priaureau

Quoi de neuf ?

Harmonia Vitae Sophrologie :

sophrologie, hypnose, coaching personnel (Ikigai) ;
Contacts et infos : 07 64 08 09 30
www.harmoniavitaesophrologie.fr
matthieu@harmoniavitaesophrologie.fr
Facebook & Instagram ; 276, chemin de la Guillemardière.

État civil

Naissances

- **Alyana VINCENT**,
née le 10 mars 2022 ;
- **Romy AMIOT**,
née le 14 avril 2022 ;
- **Estevan CASTILLO PENAS**,
né le 25 avril 2022 ;
- **Kendra THOMAZEAU HEÏSSAT**,
née le 29 mai 2022.

Décès

- **Victoria STAHL**
née **STAL**,
60 ans ;
- **Bernard ANGELOZ**,
85 ans ;
- **Aline BENETEAU**
née **JEAN**,
66 ans ;
- **Denise JOLY**
née **ARNAUD**,
86 ans ;
- **José DE LA MATA**,
91 ans.

Mairie SAINT-GERVAIS

PRÉVENTION CANICULE

Jusqu'au 31 août

Vous avez 65 ans ou +
Vous êtes en situation de handicap
Vous avez au moins 60 ans et votre santé est fragile

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS

Formulaire d'inscription et renseignements
CCAS de la Mairie
02 51 68 73 14

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

BAIGNEZ-VOUS EN SÉCURITÉ

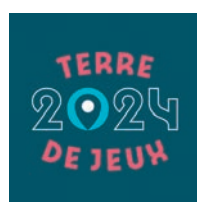
- ▶ Informez votre entourage
- ▶ Privilégiez les zones surveillées
- ▶ Renseignez-vous sur les courants et marées
- ▶ En cas de forte chaleur, entrez progressivement dans l'eau afin d'éviter l'hydrocution

EN CAS D'URGENCE EN MER
196
OU VHF 16

LA FAMILLE BONAVENTURE

Agenda*

8, 9 et 10 juillet	Concours de sauts d'obstacles <i>Haras des Presnes – SHR des Pays du Gois</i>
Dimanche 31 juillet	Fête folklorique <i>Haras des Presnes – OGEC</i>
12, 13 et 14 août	Concours national de sauts d'obstacles <i>Haras des Presnes – So Jump</i>
Dimanche 15 août	Marché à la ferme du Pas de l'Île
Samedi 3 septembre	Forum des associations <i>Salle de sports des Primevères de 14h à 18h</i>



En partenariat avec le Comité Départementale Olympique et Sportif (CDOS), le mercredi 17 août de 14h à 18h sur le site du Haras des Presnes sera installé un village sportif où plusieurs activités vous seront proposées. Venez nombreux !

Agenda de la Médiathèque*

Du 07 juillet au 31 août	Exposition « Comics et Super-héros » <i>par la BDV – Visible aux heures d'ouverture</i>
Vendredi 08 juillet	Raconte-moi des histoires <i>10 h – Gratuit – 0-4 ans – Inscription obligatoire – Places limitées</i>
Vendredi 08 juillet	Soirée pyjama <i>19 h 30 – Gratuit – À partir de 5 ans Inscription obligatoire – Places limitées</i>
Mardi 12 juillet	Goûter scientifique <i>sur le thème des Super-héros avec l'association Terre des Sciences – 15 h-16 h 30 – À partir de 7 ans – Sur inscription – Places limitées</i>
Samedi 23 juillet	Atelier Pixel Art LEGO® <i>construction de modèles sur le thème des super-héros et atelier DUPLØ® animés par Brickevent – 15 h-19 h – Gratuit</i>
Vendredi 29 juillet	P'tit Déj' Lecture <i>10 h – Gratuit – Public adulte – Inscription obligatoire – Places limitées</i>
Du 08 au 27 septembre	Exposition de collages à la manière d'eMmA MessanA <i>réalisés par les enfants de l'ASSOLI Visible aux heures d'ouverture</i>
Samedi 17 septembre	Journée du Patrimoine <i>Dictée des médiathèques - Gratuit Tout public</i>
Vendredi 30 septembre	P'tit Déj' Lecture <i>10 h – Gratuit – Public adulte – Inscription obligatoire – Places limitées</i>

*sous réserve de conditions sanitaires favorables

Une nouvelle policière municipale à plein-temps sur la commune

Depuis le 02 mai, la commune a le plaisir d'accueillir Madame Morgane ROGER en qualité de policière municipale.

Elle a pour mission d'assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique sur l'ensemble de la commune.

Depuis 22 ans, Morgane ROGER évolue dans les métiers de la fonction publique. Après 11 ans passés en tant qu'AT-SEM et neuf ans dans les services techniques, elle a décidé de s'orienter vers le domaine de la sécurité.



C'est après une année comme ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) que Morgane ROGER a suivi une formation initiale à Angers pour rejoindre la police municipale.

Aujourd'hui Gardien Brigadier, elle met toute son expérience au sein de la fonction publique au service de son activité de policière municipale.

À plein-temps sur la commune de Saint-Gervais, la Gardien Brigadier Morgane ROGER sera amenée à travailler en collaboration avec son homologue de Bouin puisque une convention de mutualisation a été signée entre les deux communes.

Pour contacter la police municipale : 02 51 68 99 53.